

Fiche de poste pour le recrutement : Enseignant contractuel

Référence réglementaire : Décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

Identification du poste (champ renseigné par le SPE-EC) :

Discipline : Sciences de la réadaptation/Kinésithérapie

Section CNU correspondante : 91

Profil succinct : Enseignant en sciences de la rééducation et la réadaptation, kinésithérapeute

Date de recrutement : 01/09/2024

Durée du contrat : 12 mois.

Quotité : 100 % 50 % Autre, à préciser : soit 192 HTD

Lieux d'exercice : Université d'Orléans

Composante : Ecole Universitaire de Kinésithérapie Centre Val de Loire (EUK-CVL)

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : Campus universitaire d'Orléans – Bâtiment Michel Royer, Rue de Chartres- Orléans La Source

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible :

Pôle, Filière ou Département d'affectation : Ecole Universitaire de Kinésithérapie Centre Val de Loire (EUK-CVL)

Profil d'enseignement :

Formations concernées : Initiale et continue

Ecole Universitaire de Kinésithérapie Centre-Val-de-Loire :

- PASS/LAS
- Licence 2 Kinésithérapie
- Licence 3 Kinésithérapie
- Master 1 Kinésithérapie
- Master 2 Kinésithérapie

Activités d'enseignement :

Au sein de l'Université d'Orléans, l'École Universitaire de Kinésithérapie Centre Val de Loire (EUKCVL) est l'établissement dédié à l'enseignement et la recherche en sciences de la rééducation/réadaptation.

Placé au sein de l'équipe pédagogique de l'EUKCVL, l'enseignant a pour missions principales de réaliser une part d'enseignement de 384 eq HTD à 100%. Il/elle effectuera son enseignement principalement au sein de l'École Universitaire de Kinésithérapie Centre-Val-de-Loire et pourra aussi être sollicité par les autres composantes.

L'enseignant.e sera amené.e à encadrer des étudiant.es de cycle 1 (Licence), de cycle 2 (Master) dans leur parcours professionnel.

Il.elle formera les étudiants en Licence 2, Licence 3, Master 1 et Master 2 filière kinésithérapie dans les différents blocs de compétences. Il.elle aura également à assurer des missions d'encadrement en tant que professeur référent et à prendre la direction et codirection de mémoires.

Il est également attendu que l'enseignant.e. participe pleinement aux autres missions directement liées à l'activité pédagogique de l'école :

- préparation des enseignements
- élaboration et correction des sujets d'examens pour les enseignements donnés
- participation aux évaluations écrites, pratiques et orales de différents blocs de compétences
- représentation de l'école aux forums de l'orientation, aux journées portes ouvertes
- suivi d'un à deux groupes d'étudiants dans le cadre du service sanitaire
- participation aux séminaires d'école et aux différentes réunions pédagogiques en lien avec les enseignements proposés.
- attribution d'une coordination d'enseignements

Outre l'expérience et les compétences nécessaires à ces précédentes missions, il est également attendu qu'il.elle s'inscrive pleinement dans la collégialité de l'équipe pédagogique et assume les responsabilités administratives liées à sa fonction.

Compétences requises :

Il est attendu du candidat ou de la candidate qu'il.elle puisse particulièrement contribuer au développement et au renforcement de l'équipe en place par des compétences sur la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de kinésithérapie. Dans ce cadre, une expérience dans la conception et la mise en œuvre de programmes de kinésithérapie ainsi que la capacité à utiliser différents outils à des fins d'évaluation en rééducation est fortement souhaitée.

Compétences souhaitées :

Compétences pédagogiques, cliniques et organisationnelles.

Compétences en anatomie, biomécanique et analyse du mouvement ; compétences en physiologie et spécifiquement en physiologie musculaire.

Contact :

Annabelle Couillandre ou Guillaume Kamin

Mail : annabelle.couillandre@univ-orleans.fr et guillaume.kamin@univ-orleans.fr

2. PROCEDURE DEMATERIALISEE POUR LA TRANSMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Dépôt de candidatures :

La publication des emplois d'enseignants contractuels à pourvoir au 1^{er} septembre 2024 est visible sur le site internet de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants>

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé (**aucun dossier papier ne sera accepté**) et un dossier complet doit être envoyé pour chaque poste demandé à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original. Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

- Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr
- Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

Liste des pièces à envoyer à l'adresse recrutement.spe@univ-orleans.fr :

1. Pièces obligatoires :

- Copie de votre pièce d'identité
- Copie du diplôme le plus élevé
- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université.

2. Pièce complémentaire :

Joindre une copie de votre justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé (RQTH), le cas échéant.

**Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.
Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée sera déclaré irrecevable.
Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier.**

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants>

Modalités de recrutement :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement ainsi que sur l'adéquation du profil des candidats avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste. Ces éléments seront évalués lors de l'examen du dossier de candidature, puis, le cas échéant, lors de l'audition qui se tient en langue française.

3. DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 384 heures équivalent TD. Ce service est proratisé en fonction de la quotité de travail.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*